

3 octobre 2018

École de la Clé-des-Champs
3858 rue Principale
Dunham J0E 1M0

(450) 295-2722

Par : Karine Beauchemin, sec.
Michel Moreau, directeur

Dans ce numéro

- 1 Rentrée
- 2 Circulation des parents et présence sur la cour
- 3 Retards
- 4 Activités parascolaires
- 5 Facturation Campagne de financement
- 6 Assemblée générale
- 7 Conseil d'établissement et OPP
- 8 Halloween
- 9 Devoirs et Bulletins
- 10 Antécédents judiciaires
- 11 L'automne
- 12 Photos scolaires
- 13 Dîner
- 14 Divers
- 15 Portail parents

Le journal de la Clé

Bonjour chers lecteurs,
Voici l'édition du journal de la Clé du mois d'octobre.

1- Rentrée

Je tiens à souligner l'excellent travail du personnel pour l'accueil du 29 août dernier ainsi que les enfants pour leur belle participation. C'est donc sous le thème « Coup de chapeau » que l'année 2018-2019 a débuté. Bonne année scolaire à tous! Un merci tout spécial à la Ferme Racine pour leur don de blé d'Inde et le prêt des brûleurs. Ce fut très apprécié.

2- Circulation des parents et présence sur la cour

Votre présence est la bienvenue dans l'école. Afin d'assurer la sécurité des enfants, nous vous demandons de vous adresser au secrétariat en tout temps. Si vous attendez votre enfant pour la fin de la journée, nous vous demandons de le faire au secrétariat et non dans le corridor du gymnase et de ne pas circuler dans les corridors. De plus, une permission spéciale doit avoir été obtenue de la direction, pour être sur la cour d'école durant les heures de classe. **Si vous venez reconduire votre enfant à l'école le matin ou le midi, veuillez le déposer face à l'école et il ira rejoindre seul ses amis.**

Nous vous rappelons que la cour d'école est réservée à l'usage de celle-ci jusqu'à 17 h 30 du lundi au vendredi. **De plus, l'école assure une surveillance sur la cour le matin dès 7 h 50. L'école n'est donc pas responsable des accidents ou des blessures survenus avant cette heure.** En ce qui concerne les retards, nous vous demandons de passer par le secrétariat pour en informer Karine. C'est elle qui fera le suivi aux enseignants et qui accompagnera votre enfant jusqu'à la classe. **Veuillez noter que l'école débute à 7 h 56.** Nous vous remercions de votre collaboration.

3- Retards

Les retards non motivés le matin ne sont pas encouragés par le personnel de l'école. Dans cette optique, les enseignants ne sont pas tenus de procéder à de la récupération avec votre enfant à son retour. S'il y avait une évaluation de planifiée ce matin-là, du temps supplémentaire ne sera pas accordé. De plus, une perte d'un point au permis de conduite est prévue à cet effet. Cela aura pour conséquence que l'élève pourrait se retrouver avec une conséquence suite à plusieurs retards. Cette décision a été prise suite à un taux de retard non motivé le matin très élevé.

4- Activités parascolaires

Les activités parascolaires ont commencé la semaine dernière ou commenceront cette semaine. Pour la session d'automne, le

karaté, la Zumba, et le théâtre ont été offerts aux enfants. Pour les activités se déroulant à la fin des classes, nous vous demandons d'attendre votre enfant au secrétariat ou près du gymnase et de ne pas circuler dans l'école. L'adulte responsable de l'activité viendra reconduire les enfants à ces endroits lorsqu'il aura terminé son atelier.

5- Facturation

Depuis quelques années, un nouveau mode de facturation vous a été proposé. En plus des effets scolaires et de la surveillance du midi, les campagnes de financement seront ajoutées sur la facture suite à votre choix lors du sondage qui suivra prochainement. Ce nouveau mode de facturation vise à vous permettre d'avoir la possibilité de faire des paiements par internet et de limiter le transport d'argent par les enfants. Vous pourrez payer ces campagnes au plus tard deux semaines après la fin de celle-ci. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec le secrétariat ou la direction.

6- Assemblée générale

Le 12 septembre dernier a eu lieu l'assemblée générale des parents ainsi que la 1^{re} rencontre de parents avec l'enseignante. Vous avez été nombreux à assister à ces rencontres et nous vous en remercions. Votre implication dans l'école est importante pour nous ainsi que pour vos enfants.

7- Conseil d'établissement et OPP

Lors de l'assemblée générale, une élection a été réalisée afin de pourvoir à 3 postes vacants au sein du Conseil d'établissement pour l'année scolaire 2018-2019. Il s'agit de Lisange Racine, Maude Ménard-Dunn et François Desaulniers. Notons que Claudia Schlegel et Esther Miquelon seront de retour pour terminer leur mandat de 2 ans. Également, lors de cette soirée, un organisme de participation de parents (OPP) a été formé. Les parents membres sont : Sophie Coulombe, Guy jr Coulombe, Sophie Harrison, Florencia Saravia, Marie-France Côté, Caroline Deshaies-Gagné et Jean-Éric Nzeneu. Merci à tous pour votre implication. La première séance du conseil d'établissement a eu lieu le 24 septembre à 18 h 30. La prochaine rencontre du conseil d'établissement aura lieu le 23 octobre prochain. Notez que 15 minutes par séance sont destinées au public. Vous pouvez, à ce moment, formuler certaines demandes ou poser des questions. Vous êtes les bienvenus.

8- Halloween

L'Halloween approche à grands pas et l'école se prépare à festoyer avec les enfants. Des activités spéciales sont prévues le 31 octobre. Le comité organisateur formé de membres du personnel ainsi que du comité d'élèves travaille fort pour que cette journée soit une réussite.

N'oubliez pas que votre enfant rapportera une tirelire pour ramasser de l'argent pour l'hôpital de Cowansville. Cette année le projet contribuera à la relocalisation et au réaménagement de la clinique d'orthopédie. Nous attendons le retour des tirelires pleines ou vides dès le 1^{er} novembre afin de faire parvenir l'argent à la Fondation BMP le plus rapidement possible.

De plus, le 31 octobre la Ville de Dunham vous invite à venir passer l'Halloween au village. Comme l'an dernier, la ville vous invite à venir les visiter sous le chapiteau dans le stationnement du relais de la diligence. De la nourriture sera en vente et les profits seront entièrement versés à l'école. Ces sommes serviront à acheter diverses fournitures pour les élèves.

9- Devoirs et bulletins



La période des devoirs n'est pas toujours facile? Si vous ressentez le besoin d'avoir de l'aide, n'hésitez pas à en faire la demande à l'enseignante de votre enfant. De plus, nous vous demandons de porter une attention particulière aux heures de sommeil de votre enfant afin qu'il ait toute la concentration nécessaire durant la journée.

Voici les dates de fin d'étape et de remise des bulletins pour l'année scolaire 2018-2019 :

Préscolaire et primaire :
1^{re} communication : 12 octobre
Fin 1^{re} étape : 8 novembre

Remise : 19 novembre
Rencontre parent : 22-23 novembre
Fin 2^e étape : 19 février
Remise : 1^{er} mars
Fin 3^e étape : 21 juin
Remise : Semaine du 1^{er} juillet

Je vous rappelle que depuis 2 ans, les bulletins vous sont acheminés par voie électronique pour les parents ayant une adresse courriel. De plus amples détails suivront au début de novembre concernant la remise du 1^{er} bulletin. Vous pourrez alors prendre rendez-vous avec l'enseignante pour discuter du cheminement scolaire de votre enfant.

10- Antécédents judiciaires

Comme vous le savez, depuis quelques années, les parents désirant participer à des activités en compagnie d'élèves doivent avoir rempli le formulaire de vérification des antécédents judiciaires. Cette façon de procéder vise à protéger vos enfants. Une première séance afin de remplir le formulaire a eu lieu lors de l'assemblée générale. Pour ceux et celles qui n'ont pas pu se présenter, vous devez prendre rendez-vous avec la secrétaire afin de remplir le formulaire.

11- L'automne

Les pelures d'oignon sont de mise afin qu'il puisse se dévêtir au besoin. Il est d'autant plus important d'avoir 2 paires de chaussures pour préserver la propreté dans l'école.

12- Photos scolaires

Les photos scolaires ont été prises le 12 septembre dernier. Vous avez reçu vos épreuves la semaine dernière. N'oubliez pas de retourner vos épreuves au plus tard le 9 octobre. Pour une reprise photo, veuillez communiquer directement avec le studio de photographie pour prendre rendez-vous. Les photos de reprise seront prises directement au studio. Merci de respecter la date de retour des épreuves, sans quoi vous devrez aller directement porter ceux-ci à la photographe.

13- Dîner

Veuillez prendre note que les enfants doivent apporter leurs ustensiles et leurs condiments (Ketchup, beurre, trempette...) dans leur boîte à lunch. Ils ne sont pas fournis par les surveillantes. Nous vous demandons d'éviter d'envoyer son repas dans un contenant en verre.

14- Divers

Tous les élèves de l'école ont participé à une captation vidéo de Force 4 le 20 septembre dernier. La vidéo sera diffusée sur le site internet de Force 4 au cours du mois d'octobre.

Le 1^{er} octobre dernier, journée des élections provinciales, est devenu une journée pédagogique soit la 1^{ère} journée de reprise. Cette journée sera reprise le 17 mai 2019 et deviendra un jour 2 au calendrier.

Les élèves de 4^e année se feront vacciner le 25 octobre prochain. De plus amples informations seront envoyées à la maison des élèves concernés.

Les élèves de la maternelle et de 2^e année recevront la visite de l'hygiéniste dentaire le 9 octobre prochain.

Nous vous demandons de poursuivre tout au long de l'année la vérification de la pédiculose afin de prévenir une éclosion dans l'école.

N'oubliez pas de consulter le site internet de l'école et votre portail parents régulièrement que ce soit pour retrouver un document égaré, pour en consulter un autre ou pour vous tenir au courant des événements dans l'école. Sur le site internet, vous pourrez accéder aux documents par le menu au bas du carrousel (nouvelle déroulante), accéder aux articles au bas du menu ou regarder des dates importantes inscrites au calendrier.

La pratique pour l'évacuation en cas d'incendie et la pratique pour le confinement barricadé suivront au cours de l'année. Vous serez informés par mémo lorsqu'elles auront lieu.

La levée de fonds pour le terrain de soccer à surface synthétique auprès des entreprises est en cour. Parlez-en à votre employeur. La demande partira au Ministère de l'éducation à la fin du mois d'octobre.

ACTIVITÉS ET SORTIES

Les élèves du 2^e cycle ont été visiter le Musée Missisquoi le 28 septembre dernier en avant-midi;

Les élèves de 6^e année ont reçu la visite de l'école Massey-Vanier le 24 septembre;

Les élèves de 6^e année recevront la visite de l'école JJB de Farnham le 11 octobre;

Les élèves du 2^e cycle iront en randonnée à la montagne de Bromont le 12 octobre;

Les élèves de maternelle et du 1^{er} cycle assisteront à une pièce de théâtre à Massey-Vanier le 30 octobre;

Les élèves du 3^e cycle iront faire une marche au mont Sutton le 24 octobre;

15- Portail parents

Le Portail Parents a été lancé à l'automne dernier. Ce nouveau service vous permettra de rester en contact avec l'école de vos enfants où que vous soyez et en tout temps! Vous trouverez toute l'information que vous désirez pour faire le suivi de la réussite de vos enfants. Le tout, regroupé à un seul endroit, peu importe qu'ils soient au primaire ou au secondaire ! En effets vous pourrez retrouver à cet endroit tous les bulletins depuis la maternelle, les états de compte mis à jour à toutes les semaines, les renseignements du transport, les coordonnées pour rejoindre

les enseignants et encore plus. Rendez-vous à l'adresse suivante pour procéder à la création de votre compte et débiter votre expérience si ce n'est pas déjà fait : <https://portailparents.ca>

Si vous éprouvez des difficultés à vous inscrire, vous pouvez communiquer avec la secrétaire qui vous fera parvenir un guide de création de compte.

En espérant que ce nouveau service réponde à vos besoins.

Encore une fois, votre présence à l'école est toujours souhaitée. Il nous fera toujours plaisir de vous accueillir et de vous savoir impliqués dans la vie scolaire de votre enfant.

Bon début d'année scolaire à toutes et à tous!

*Michel Moreau,
Directeur*

Pour consulter notre site web :

<http://www.cle-des-champs.csvdc.qc.ca>

